

CONTRAT DE LA GRANDE BAIE MARTINIQUE RAPPORT 2024

Avancement du programme d'actions



Rapport rédigé par :

Axel VILLARD MAUREL, Chef du service Contrat de Baie

Gabriel CONESA, Animateur des actions techniques du Contrat de la Grande Baie Martinique

Cindy SCARON, Animatrice des Actions de communication et sensibilisation

Avec la collaboration des partenaires et membres du Comité de Baie.

Sommaire

Thème A. Une offre balnéaire de qualité	6
A.1. Sécurisation sanitaire	6
Action A.1.1. Mise à jour et suivi des profils de baignade	6
Action A.1.2. Mise en conformité des stations d'épuration collectives littorales	6
Action A.1.3. Amélioration de la qualité de l'assainissement des particuliers.....	7
Action A.1.4. Mise en conformité des ANC dans les zones sanitaires prioritaires.....	7
Action A.1.5. Régularisation administrative et technique des rejets non domestiques .	7
A.2. Aménagements et équipements récréatifs	8
Action A.2.1. Valorisation environnementale des espaces balnéaires	8
Thème B. Une filière nautique responsable	9
B.1. Organisation des zones de mouillage.....	9
Action B.1.1. Identification des besoins et des attentes en mouillage sur l'ensemble du littoral	9
Action B.1.2. Accompagnement à la création de ZMEL sur l'ensemble du littoral.....	10
Action B.1.3. Mise en réseau des ZMEL	10
B.2. Des ports de plaisance à haute qualité environnemental.....	11
Action B.2.1. Obtention de la certification européenne « Ports propres » pour l'ensemble des ports de plaisance	11
Action B.2.2. Modernisation et amélioration des performances environnementales de l'aire technique de plaisance.....	11
Action B.2.3. Lutte contre le carénage sauvage	11
B.3. Une filière nautique intégrée.....	13
Action B.3.1. Elimination des épaves des navires et filière de recyclage des BPHU..	13
Action B.3.2. Création d'une filière de traitement des déchets maritimes	13
Action B.3.3. Création d'une filière de traitement des déchets de dragage	13
Action B.3.4. Réduction de l'impact lié à la circulation des navires sur les cétacés ...	14
Thème C. De la Terre vers la Mer.....	15
C.1. Restauration des milieux naturels.....	15
Action C.1.1. Etude préalable à la réalisation d'action de reconquête de zones de mangrove	15
Action C.1.2. Actions de reconquête de zones de mangrove	15
Action C.1.3. Projet en génie écologique ZAB.....	15
Action C.1.4. Opérations de nettoyage de sites.....	16
Action C.1.5. Etude pour la réduction du transfert des macrodéchets des rivières à la mer	18

Action C.1.6.	Opérations de collecte, traitement et valorisation des déchets de rivières	18
Action C.1.7.	Etude sur l'érosion des sols et les transferts sédimentaires du bassin versant de la Lézarde	19
Action C.1.8.	Action de réduction des apports sédimentaires et phytosanitaires dans la baie	19
Action C.1.9.	Programme scientifique de recherche pour la restauration de l'état écologique de la Grande Sèche.....	19
C.2.	Valorisation du patrimoine naturel de la baie	20
Action C.2.1.	Identification et mise en valeur des éléments historiques patrimoniaux et écologiques sur le littoral de la baie de Fort-de-France.....	20
Action C.2.2.	Création d'un sentier littoral le long de la Grande Baie Martinique	20
Action C.2.3.	Projet « Réciprocité ».....	20
Action C.2.4.	Aménagement et valorisation de la forêt de Montgérald.....	22
Action C.2.5.	Classement et mise en œuvre de la Réserve Naturelle Territoriale de la Baie de Génipa.....	23
Action C.2.6.	Plan de Gestion d'une aire marine autour de l'ilet Ramier	23
Thème D.	Faire vivre le contrat.....	24
D.1.	Sensibilisation des scolaires et du grand public.....	24
Action D.1.1.	Sensibilisation du grand public.....	24
Action D.1.2.	Sensibilisation des partenaires.....	28
Action D.1.3.	Sensibilisation des scolaires	29
D.2.	Animation, gestion et suivi du Contrat de la Grande Baie Martinique	32
Action D.2.1.	Suivi renforcé de la Grande Baie Martinique	32
Action D.2.2.	Animation et gestion du Contrat	32

TABLEAU DE SYNTHESE

Thème	Chapitre	Action	Sous Actions	Avancement	
A. Une offre balnéaire de qualité	A.1 Sécurisation sanitaire	A.1.1 Mise à jour des profils de baignade		■■■■■■■■■■ 100%	
		A.1.2 Mise en conformité des stations d'épuration collectives littorales		■■■■■□□□□□ 50%	
		A.1.3 Amélioration de la qualité de l'assainissement des particuliers		■■■□□□□□□□ 30%	
		A.1.4 Mise en conformité des ANC dans les zones sanitaires prioritaires		□□□□□□□□□□ 0%	
		A.1.5 Régularisation administrative et technique des rejets non domestiques		□□□□□□□□□□ 0%	
	A.2 Aménagements et équipements récréatifs	A.2.1 Valorisation environnementale des espaces balnéaires		■□□□□□□□□□ 10%	
B. Une filière nautique responsable	B.1 Organisation des zones de mouillage	B.1.1 Identification des besoins et des attentes en mouillage sur l'ensemble du littoral		■■■■■■■□□□□ 71%	
		B.1.2 Accompagnement à la création de ZMEL sur l'ensemble du littoral		□□□□□□□□□□ 0%	
		B.1.3 Mise en réseau des ZMEL		□□□□□□□□□□ 0%	
	B.2 Des ports de plaisance à haute qualité environnementale	B.2.1 Obtention de la certification européenne « Port Propre » pour l'ensemble des ports de plaisance	Port d'Etang Z'Abricots		■■■■■■■■■■ 100%
			Marina de la Pointe du Bout		□□□□□□□□□□ 0%
		B.2.2 Modernisation et amélioration des performances environnementales de l'aire technique de plaisance		■■■□□□□□□□ 30%	
	B.2.3 Lutte contre le carénage sauvage		■■■■■□□□□□ 50%		
	B.3 Une filière nautique intégrée	B.3.1 Elimination des épaves des navires et filière de recyclage des BPHU		■■■■■■■■■■ 100%	
		B.3.2 Création d'une filière de traitement des déchets maritimes		□□□□□□□□□□ 0%	
		B.3.3 Création d'une filière de traitement des sédiments de dragage		□□□□□□□□□□ 0%	
B.3.4 Réduction de l'impact lié à la circulation des navires sur les cétacés			■■■■■■■■■■ 100%		
C. De la Terre vers la Mer	C.1 Restauration des milieux naturels	C1.1 Etude préalable à la réalisation d'actions de reconquête de zones de mangrove		■■■■■■■■■■ 100%	
		C.1.2 Actions de reconquête de mangrove	C.1.2.1 Zone de Lézarde Nord		■■■■■■■■■■ 100%
			C.1.2.2 Zone de Lézarde Sud		□□□□□□□□□□ 0%
			C.1.2.3 Zone de Port Cohé		□□□□□□□□□□ 0%
			C.1.2.4 Zone de Canal Cocotte		■■■■■■■■■■ 100%
			C.1.2.5 Zone de Rivière Pierre		■□□□□□□□□□ 10%

		C.1.3 Projet en génie écologique ZAB		■■■■■■□□□□ 62%	
		C.1.4 Opération de nettoyage de sites		■■■■■■■■□□ 80%	
		C.1.5 Etude pour la réduction du transfert des macrodéchets des rivières à la mer		■■■■■■■■■■ 100%	
		C.1.6 Opération de collecte, traitement, et valorisation des déchets de rivière		□□□□□□□□ 0%	
		C.1.7 Etude sur l'érosion des sols et les transferts sédimentaires du bassin versant de la Lézarde		■■■■■■□□□□ 70%	
		C.1.8 Action de réduction des apports sédimentaires du bassin versant de la Lézarde		□□□□□□□□ 0%	
		C.1.9 Programme scientifique de recherche pour la restauration de l'état écologique de la Grande Sèche		□□□□□□□□ 0%	
		C.2 Valorisation du patrimoine naturel de la baie	C.2.1 Identification et mise en valeur des éléments historiques patrimoniaux et écologiques sur le pourtour de la baie		■■■■■■■■■■ 100%
			C.2.2 Création d'un sentier littoral le long de la baie de Fort-de-France		■□□□□□□□ 10%
	C.2.3 Programme Réciprocité		C.2.3.1 Réciprocité Rangers		■■■■□□□□□□ 40%
			C.2.3.2 Réciprocité Contact		■■■□□□□□□□ 30%
			C.2.3.3 Réciprocité Morne Cabri		■■■□□□□□□□ 30%
			C.2.3.4 Réciprocité Longvilliers		■□□□□□□□□□ 20%
		C.2.3.5 Réciprocité Reboisement		■□□□□□□□□□ 20%	
		C.2.3.6 Réciprocité Cohé		■□□□□□□□□□ 20%	
C.2.4 Aménagement et valorisation de la forêt Montgérald		■■■□□□□□□□ 33%			
C.2.5 Classement et mise en œuvre de la Réserve Naturelle Territoriale de la Baie de Génipa		□□□□□□□□□□ 0%			
C.2.6 Plan de gestion d'une aire marine autour de l'îlet Ramier		■■■■■□□□□□ 50%			
D. Faire vivre le Contrat	D.1 Sensibilisation des scolaires et du grand public	D.1.1 Sensibilisation du grand public		■■■■■■■■□□ 80%	
		D.1.2 Sensibilisation des partenaires		■■■■■■■■□□ 80%	
		D.1.3 Sensibilisation des scolaires		■■■■■■■■□□ 80%	
		D.1.4 Création des aires éducatives		■■■■■■■■□□ 80%	
	D.2 Animation, gestion et suivi du contrat de baie	D.2.1 Suivi renforcé de la Baie de Fort de France		■■■■■■■■■■ 100%	
		D.2.2 Animation et gestion du Contrat		■■■■■■■■■■ 100%	

Les actions du Contrat de la Grande Baie Martinique

Thème A. Une offre balnéaire de qualité

A.1. Sécurisation sanitaire

Action A.1.1. Mise à jour et suivi des profils de baignade

Avancement : ■■■■■■■■■■ 100%

Portage : CACEM

Cette action s'est achevée par le COTECH 3 le 16/04/2024 et le COPIL 2 le 17/04/2024. Le rapport final de cette étude ainsi que les 9 profils de baignades mis à jours sont désormais disponibles en téléchargement sur le site internet du Contrat de Baie.

Action A.1.2. Mise en conformité des stations d'épuration collectives littorales

Avancement : ■■■■□□□□ 50%

Portage : CACEM-CAESM

Sur le territoire de la CACEM, dont Odissy est le gestionnaire, à ce jour les études de bassins versant de Dillon et de Pointe des Nègres ont été réalisées, celle de la station de Gaigneron reste à réaliser. L'arrêté d'exploitation de la station Dillon 1 et 2 a été émis par la DEAL.

Sur le territoire de la CAESM, dont la SME est le fermier, à ce jour nous ne disposons pas des informations nous permettant d'établir un rapport d'avancement.

En l'état actuel, après des échanges avec les gestionnaires, il serait pertinent de redéfinir les indicateurs de suivi :

→ Mise en place de l'étude de bassin versant

→ Arrêté d'exploitation à jour de la station d'épuration

Action A.1.3. Amélioration de la qualité de l'assainissement des particuliers

Avancement : ■■■□□□□□□□ 30%

Portage : CACEM-CAESM

Sur le territoire de la CACEM, dont Odissy est le gestionnaire, le schémas directeur d'assainissement est en cours de mise à jour. De 2020 à 2023, les chiffres d'Odissy montrent un recul progressif du taux de couverture de l'ANC :

2023	40,3
2022	41,4
2021	43,2
2020	44,3

Sur le territoire de la CAESM, Une mise à jour du Schémas Directeur d'Assainissement est en cours sur 2 ans et sera disponible en 2025.

Action A.1.4. Mise en conformité des ANC dans les zones sanitaires prioritaires

Avancement : □□□□□□□□□□ 0%

Portage : CACEM-CAESM

Sur le territoire de la CACEM, dont Odissy est le gestionnaire, à ce jour nous ne disposons pas des informations nous permettant d'établir un rapport d'avancement.

Sur le territoire de la CAESM, dont la SME est le fermier, à ce jour nous ne disposons pas des informations nous permettant d'établir un rapport d'avancement.

Action A.1.5. Régularisation administrative et technique des rejets non domestiques

Avancement : □□□□□□□□□□ 0%

Portage : CACEM – CAESM - CCI

Sur le territoire de la CACEM et de la CAESM, dont Odissy et la SME sont les gestionnaires, à ce jour nous ne disposons pas des informations nous permettant d'établir un rapport d'avancement.

A.2. Aménagements et équipements récréatifs

Action A.2.1. Valorisation environnementale des espaces balnéaires

Avancement : □□□□□□□□ 0%

Portage : CACEM - CAESM

Suite à une analyse des offres lancée le 8/04/2024, le prestataire Nature & Développement a été notifié le 29/04/2024 pour accompagner le Contrat de Baie dans la réalisation de cette action.

La recherche de l'interlocuteur étatique idoine a retardé le démarrage de cette action. L'accompagnement sera réalisé par la Préfecture.

Le COTECH de démarrage de cette action se déroulera le 24/04/2025.

Thème B. Une filière nautique responsable

B.1. Organisation des zones de mouillage

Action B.1.1. Identification des besoins et des attentes en mouillage sur l'ensemble du littoral

Avancement : ■■■■■■□□□ 71%

Portage : CACEM

L'étude se décline en deux phases :

- Phase 1 : Identification et état des lieux
 - L'environnement physique (climat, vent, température, pluviométrie, insolation, la marée, l'hydrographie, occupation du sol)
 - Description des zones de mouillage existantes (fréquentation, motifs de visite, mode de visite, saisonnalité, durée du mouillage, etc.)
 - Identification de zones de mouillage potentielles.
- Phase 2 : Enquête de terrain et définition d'un plan de gestion des ZMEL
 - Rédaction d'un questionnaire (sur les besoins et les modes de fonctionnement) pour les pratiquants, disponible sur internet aux capitaineries et en entretien direct.
 - Définition des plans de balisage.
 - Définition d'un plan de gestion des ZMEL à l'échelle de la Grande Baie

Suite au COPIL 1 du 15/12/2023 et à la faible participation des élus, une phase de concertation directe avec chaque commune concernée a été initiée par le Contrat de Baie. L'objectif étant de parvenir à dessiner avec le plus de précision possible le plan de balisage idéal pour chaque ville et de localiser les zones de mouillages qu'elles étaient en capacité d'accueillir.

Une fois ce travail achevé en septembre 2024, la cartographie du rapport de fin de phase 1 a pu être mise à jour.

Un avenant au premier marché a également été signé le 27/11/2024 pour la création d'un outil de modélisation et de production d'indicateurs économiques pour le dimensionnement de zones de mouillages organisées.

La fin de cette étude est prévue pour juin 2025.

Action B.1.2. Accompagnement à la création de ZMEL sur l'ensemble du littoral

Avancement : □□□□□□□□□□ **0%**

Portage : CACEM

Cette action n'a pas fait l'objet d'un travail ou d'un avancement particulier sur l'année 2024. Elle sera mise en place à l'issu de l'action B.1.1, par les maîtres d'ouvrages identifiés dans l'action B.1.1.

Action B.1.3. Mise en réseau des ZMEL

Avancement : □□□□□□□□□□ **0%**

Portage : CACEM

Cette action n'a pas fait l'objet d'un travail ou d'un avancement particulier sur l'année 2023. Elle sera mis en place à l'issu de la mise en places des ZMEL, de leurs services associés, ainsi que des choix de gouvernance qui auront été fait dans les actions B.1.1 et B.1.2.

B.2. Des ports de plaisance à haute qualité environnemental

Action B.2.1. Obtention de la certification européenne « Ports propres » pour l'ensemble des ports de plaisance

Avancement : ■■■■■□□□□ 50%

Portage : Port de plaisance de
l'Etang Z'Abricots –
Marina de la Pointe du
Bout

Depuis décembre 2024, le Port de Plaisance de l'Etang Z'Abricots est titulaire de la certification « Port Propre » suite à la réalisation de ses divers aménagements sur les années précédentes. Un travail de déplacement de la pompe à eaux grises sur le ponton d'accueil est toujours en cours d'étude.

La direction de la Marina de la Pointe du Bout a mené, en 2024, un travail d'étude sur la gestion de ses déchets sur la marina et travail sur la rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation d'un audit « Port Propre ».

Action B.2.2. Modernisation et amélioration des performances environnementales de l'aire technique de plaisance

Avancement : ■■■□□□□□□ 30%

Portage : Grand Port Maritime de
La Martinique

Le GPMLM a entrepris des travaux de modernisation de ses infrastructures, et notamment ses aires de carénages.

Le nouveau contrat de concession de l'aire de carénage de la Baie des Tourelles a débuté le 1^{er} Janvier 2023.

Un programme d'investissement a été engagé, et la maîtrise d'œuvre de l'extension de la zone de collecte des eaux de carénage a débuté.

Sur l'année 2024 l'étude d'avant projet a pris beaucoup de retard et a décalé à 2025 le début des travaux de refaction de l'aire de carénage.

Action B.2.3. Lutte contre le carénage sauvage

Avancement : ■■■■■□□□□ 60%

Portage : CACEM

Le marché a été notifié le mercredi 15 mars 2023, au bureau d'étude OTEIS. La réunion de démarrage de cette action s'est tenue le 21 mars 2023.

La phase 1 a été réalisée : le terrain de l'étude ainsi que la bibliographie ont été présentés au premier COTECH qui s'est tenu le 11 janvier 2024. Néanmoins, cette phase 1 a mis en évidence que la station de carénage de la baie des Tourelle n'est plus aux normes. Si la reprise hydraulique du réseau de collecte est programmée par Maxi Boat Yard, le système de traitement des effluents est également à reprendre. Ce constat nous invite à la réflexion sur le contenu de la phase 3.

Après plusieurs échanges notamment en Bureau du Comité de Baie, la décision a été prise de diriger les plaisanciers vers l'aire de carénage existante de la Baie des Tourelle et de ne pas régulariser les installations non déclarées sur la Baie de Fort-de-France.

La phase 2 a été réalisée et livrée le 16/11/2024. Elle constitue un catalogue des options de communications/sensibilisation qui seront détaillées et réalisés dans la phase 3 de l'étude, prévue pour 2025.

B.3. Une filière nautique intégrée

Action B.3.1. Elimination des épaves des navires et filière de recyclage des BPHU

Avancement : ■■■■■■■■■■ 100%

Portage : Parc Marin

En 2023, le Parc Marin a procédé au retrait des épaves restantes sur la commune des Trois Îlets.

Action B.3.2. Création d'une filière de traitement des déchets maritimes

Avancement : □□□□□□□□ 0%

Portage : A définir

Cette action n'a pas fait l'objet d'un travail ou d'un avancement particulier sur l'année 2023. Suite à des échanges avec l'ADEME et ainsi que les éco-organismes gestionnaires des filiales de traitement des déchets, il apparaît que la gestion des déchets maritimes est traitée dans le cadre de convention entre les ports et marina et la société E Compagnie. Ces conventions existent dans le cadre de l'exercice des aires de carénage et sont apparues avec la création de « Coins propres » dans le cadre de la labellisation Port Propre pour le Port de l'Etang Zabricot notamment. La création d'une filière de traitement dédiée n'est donc plus nécessaire. Il convient cependant d'orienter le public vers les sites dédiés au carénage et aux travaux d'accastillage pour déposer leurs déchets afin qu'ils puissent être traités par la filière existante.

Action B.3.3. Création d'une filière de traitement des déchets de dragage

Avancement : □□□□□□□□ 0%

Portage : CTM

Cette action n'a pas fait l'objet d'un travail ou d'un avancement particulier sur l'année 2024. Des tentatives de relance auprès de la CTM ont été faites, sans effet constaté à ce jour.

Action B.3.4. Réduction de l'impact lié à la circulation des navires sur les cétacés

Avancement : ■■■■■■■■■■ 100%

**Portage : Grand Port Maritime de
La Martinique**

Cette action a pour but :

1. D'approfondir les connaissances sur l'utilisation de l'habitat de la baie de Fort-de-France par différentes espèces de cétacés.
2. De connaître l'état de santé des cétacés via l'identification et la détermination de l'origine naturelle ou anthropique des marques.
3. D'améliorer la gestion des activités maritimes se déroulant dans la circonscription du Grand Port Maritime et à proximité.

Il est proposé d'identifier les différents habitats utilisés par les espèces de cétacés rencontrées sur la côte Caraïbe, ainsi que les voies de migrations de ces animaux afin de pouvoir limiter l'impact des trafics maritimes sur ces animaux.

À l'issue de l'étude il sera remis un rapport détaillé regroupant les analyses pour chacune des espèces observées ainsi qu'une cartographie globale, par comportement et par espèce. Les habitats pour chaque espèce ainsi que les routes empruntées seront présentés. En fonction des résultats observés, des propositions de mesures de gestion seront faites, afin de préserver ces espèces et réduire les impacts anthropiques. La finalité étant l'élaboration de voies maritimes et de règlements d'utilisation de ces voies afin de minimiser l'impact anthropique.

La deuxième phase de recherche de cette action, qui s'est achevée en mai 2023, a comporté :

- **Le suivi par triangulation de 6 espèces de cétacés,**
- **L'analyse des résultats**
- **La discussion des résultats**

Le rapport final sera rendu publique à l'issue de la publication scientifique s'appuyant sur ce projet.

L'action s'est achevée par la soutenance d'une présentation dans les locaux d'AGOA par Aquasearch en décembre 2024. Le rapport final est disponible sur le site du Contrat de Baie.

Thème C. De la Terre vers la Mer

C.1. Restauration des milieux naturels

Action C.1.1. Etude préalable à la réalisation d'action de reconquête de zones de mangrove

Avancement : ■■■■■■■■ 100%

Portage : CACEM

Cette action est terminée.

Action C.1.2. Actions de reconquête de zones de mangrove

Avancement : ■■■■■■■■■■ 15%

Portage : ONF – Ville du
Lamentin

L'objectif de cette action est de réaliser les opérations de reconquête de mangrove définies par l'action C.1.1.

Sur le site de Canal Cocotte à Ducos, une première action de replantation de 220 pieds fin décembre 2023 a permis de concrétiser l'action de restauratio, portée par l'ONF. Ces pieds de palétuviers proviennent d'une pépinière gérée par l'association Roots of the Sea, basée à Sainte Luce.

Le portage de l'action de replantation sur le site de rivière Pierre est assuré par la ville de Ducos depuis le mois de juillet 2023. Le cahier des charge du plan de replantation est en cours de rédaction.

Aucune intervention n'a été réalisée en 2024.

Action C.1.3. Projet en génie écologique ZAB

Avancement : ■■■■■■■■■■ 80%

Portage : CACEM

Le Projet ZAB est un projet innovant en génie écologique, situé sur la Pointe des Sables, à l'entrée Sud du Port de plaisance de l'Étang z'abricots. Il propose une solution innovante basée sur la nature pour protéger le plan d'eau portuaire de l'agitation due au clapot et aux vagues.

Il s'articule autour de 3 principes :

- Accrétion de sédiment par piégeage sur la Pointe des Sables
- Développement de la mangrove et de la biodiversité associée
- Protection du plan d'eau

La phase étude de ce projet est terminée. Elle s'est appuyée sur une étude sédimentologique et une étude des courants de la baie de Fort-de-France, appuyée par l'étude HydroSedMar, réalisée dans le 1^{er} contrat de baie. Les infrastructures accélérant la sédimentation des fonds ont été déployées en janvier 2023. L'étude d'accrétion des sédiments autour des dispositifs est en cours.

Une première campagne de bathymétrie a été lancée suite à la pose des infrastructures en février 2023, et une seconde campagne de bathymétrie a été menée au mois de juin 2023. La seconde campagne a permis de révéler une accrétion sur l'ensemble du site pouvant s'élever jusqu'à 60cm. Néanmoins les structures ont beaucoup souffert de la houle et nécessitent des réparations. Une nouvelle campagne de bathymétrie est en cours de programmation et devra être lancée après la remise en état des structures d'accrétion, au mois de décembre 2023 ou de janvier 2024.

Début 2024, la remise en état des pieux battus a permis de restaurer le piège à sédiment. Des pieux en bois rouge classe 4 ont été positionnés à l'instar de pieux en bois rouge classe 5. Durant les observations réalisées au cours de l'année, il est apparu que le bois de classe 4 était beaucoup moins résistant au milieu que les pieux de classe 5. Une seule campagne de bathymétrie en avril 2024 a permis de vérifier la bonne progression du processus d'accrétion. En effet, même après le passage du cyclone Beryl au large de la Martinique, il apparaît que le banc ne s'est que très peu érodé. Une nouvelle bathymétrie est prévue pour le milieu d'année 2025.

Action C.1.4. Opérations de nettoyage de sites

Avancement : ■■■■■■■■□□ 80%

Portage : CACEM

L'action consiste en l'organisation d'opérations de ramassage de macro-déchets sur des zones naturelles, selon un programme devant toucher l'ensemble de la baie sur la durée du contrat. Elles se font sous l'intitulé « Opérations Plus Belle Ma Baie ». Ces opérations sont montées en collaboration avec des partenaires tels que les Communes et EPCI concernées, ainsi qu'avec des associations ou autres structures impliquées classiquement dans ce type d'opérations. La population est invitée à participer à ces opérations via les canaux de la CACEM, du contrat de baie, et ceux des partenaires des opérations. Il s'agit de ramasser manuellement les déchets rencontrés sur le site. Un tri est opéré afin de respecter les différentes filières de traitement. Un récapitulatif des poids et typologie des déchets récoltés est opéré en fin de chaque opération. Une valorisation en termes de communication et de sensibilisation est réalisée pour chaque opération.

Durant l'année 2024, deux opérations de ramassage de déchets ont été mises en place :

- Le 14 mars 2024 à An Ba So à Schoelcher
- Le 05 juin 2024 sur le Front de mer de Fort-de-France (2^{ème} édition)

Opération du 14 mars 2024, An Ba So, Schoelcher

Dans le cadre de la Journée Internationale d'actions pour les rivières et de la convention établie entre le rectorat et la CACEM, le Contrat de la Grande Baie Martinique en collaboration avec le service Prévention des déchets et Economie circulaire a organisé une opération Plus Belle Ma Baie à An Ba So (Schoelcher).

En raison de contraintes techniques, le ramassage des déchets sur site n'a pu être réalisé. Toutefois, l'équipe a su s'adapter en réorientant l'action vers une session de sensibilisation sur le front de mer de Fond Layahe. A cette occasion, des élèves de sixième du collège Aimé Césaire ont été sensibilisés aux métiers de l'environnement, à la réduction des déchets, à la préservation des milieux aquatiques et aux écogestes à adopter en milieux naturels.



Opération du 05 juin 2024, Front de mer de Fort-de-France



Dans le cadre de la Journée mondiale des Océans, le Contrat de la Grande Baie Martinique, en collaboration avec la CACEM, la Ville de Fort-de-France et plusieurs associations, a organisé une opération Plus Belle Ma Baie le 05 juin sur le front de mer de Fort-de-France. Cette action s'inscrivant dans l'initiative mondiale « Ensemble pour des plages propres », coordonnée par l'Association des Plus Belles Baies du Monde.

Des plongeurs, élèves agents de la CACEM et bénévoles ont participé au ramassage de déchets sous l'eau et sur la plage, permettant de collecter divers objets (mégot, capsules, objets volumineux). Cette deuxième édition présente un bilan positif avec une quantité de déchets en nette diminution par rapport en 2019. Une sensibilisation à la préservation des milieux marins et à la gestion des déchets a également été réalisée auprès des participants.

Action C.1.5. Etude pour la réduction du transfert des macrodéchets des rivières à la mer

Avancement : ■■■■■■■■■■ 100%

Portage : CACEM

Cette action est terminée.

Action C.1.6. Opérations de collecte, traitement et valorisation des déchets de rivières

Avancement : □□□□□□□□ 0%

Portage : CACEM - CAESM

Les cours d'eau sont le principal vecteur du transport des macro-déchets provenant du bassin versant, vers le littoral et la mer. Ceux-ci se retrouvent le long des cours d'eau, du littoral et dans le milieu marin. Ils défigurent les paysages remarquables et polluent les écosystèmes dans lesquels ils s'accumulent.

L'objectif de cette action est la mise en place des opérations définies dans l'action C.1.5.

Les gestionnaires potentiels identifiés seront sollicités afin de porter les opérations définies. Plusieurs maîtres d'ouvrage pourront collaborer sur la même opération, en fonction de leurs champs de compétence (mise en place du dispositif de collecte, gestion des déchets collectés, traitement et valorisation, actions de communication et de sensibilisation...). Le pilotage de chaque opération sera effectué par les EPCI dont le territoire est concerné.

Le premier COTECH s'est tenu le 11 mai 2023, afin de définir les portages de la mise en œuvre des opérations. Le Contrat de la Grande Baie Martinique assurera conjointement avec le Contrat Littoral Sud, le portage de cette action. Le CCTP de cette action est en cours de finalisation. Cette étude sera structurée autour d'une phase d'étude de DLE, d'étude de conception puis de travaux.

Une consultation a été lancée le 28 juin 2024, mais a été déclarée infructueuse le 30 juillet 2024. Après avoir échangé avec les entreprises ayant reçu la proposition de marché, il est ressorti que le marché présentait un trop haut niveau de complexité et d'incertitude sur certains aspects, notamment concernant les dossiers Loi sur l'Eau. Il paraissait donc plus logique de dissocier les cinq sites en cinq marchés distincts et de réaliser au préalable les cas par cas ainsi que les Dossiers Loi sur l'Eau afin de permettre aux entreprises de se positionner plus clairement. Le Contrat de Baie a donc pris contact avec la Police de l'Eau ainsi que l'Autorité environnementale afin de connaître la nomenclature à viser dans les cas par cas. Ces dossiers seront déposés en 2025 à la police de l'eau.

Action C.1.7. Etude sur l'érosion des sols et les transferts sédimentaires du bassin versant de la Lézarde

Avancement : ■■■■■□□□□□ 50%

Portage : BRGM

Sur l'année 2024, les taches suivantes de cette action ont été réalisées :

- Tâche 2d : Modélisation du ruissellement et du transport solide
- Tâche 2e : Exploitation des résultats
- Tâche 3a : Glissements et coulées
- Tâche 3b : Erosion de berge

Une présentation étape a été réalisée sur le terrain, autour de la retenue de Duchêne à Rivière Salée le 25 mars 2024.
La fin de l'étude est prévue pour avril 2025.

Action C.1.8. Action de réduction des apports sédimentaires et phytosanitaires dans la baie

Avancement : □□□□□□□□ 0%

Portage : CACEM

Cette action n'est pas encore lancée, et dépend de l'action C.1.6.

Action C.1.9. Programme scientifique de recherche pour la restauration de l'état écologique de la Grande Sèche

Avancement : □□□□□□□□ 0%

Portage : Le Grand Port

Cette action n'a pas encore été lancée

C.2. Valorisation du patrimoine naturel de la baie

Action C.2.1. Identification et mise en valeur des éléments historiques patrimoniaux et écologiques sur le littoral de la baie de Fort-de-France

Avancement : ■■■■■■■■■■ 100%

Portage : CACEM

La mission se déroule en deux phases :

- Phase 1 : Recensement bibliographique des différents sites et rédaction des fiches ;
- Phase 2 : Enquête de terrain afin de compléter le recensement bibliographique et réalisation de la couche SIG de géoréférencement des sites ;

Le marché a été notifié le 17/08/2023 au groupement GRAHAL et N&D qui a achevé le recensement bibliographique des sites, la constitution de la base de données SIG, ainsi qu'une bonne partie de la reconnaissance de terrain.

Le prestataire a achevé la constitution de la base de données ainsi que la rédaction des fiches en février 2024, achevant ainsi la phase 2 de l'étude. La restitution s'est déroulée le 21 mars 2024 et a donné lieu à une seconde réunion sur le devenir des résultats de l'étude qui s'est déroulée le 18 décembre 2024. Cette réunion de présentation et de travail a permis de rassembler les différents acteurs concernés par la gestion du patrimoine sur la Baie de Fort-de-France et sur la Martinique. Des pistes ainsi que des axes de réflexions ont pu être dégagés quant à la mise en valeur des résultats produits par cette étude. Ces actions sont prévues en 2025.

Action C.2.2. Création d'un sentier littoral le long de la Grande Baie Martinique

Avancement : ■□□□□□□□ 10%

Le cahier des charges est finalisé, un COTECH a été réuni le 7 février 2024 afin d'affiner le CCTP. Cette action étant consécutive de l'action C.2.1, elle sera lancée postérieurement à celle-ci, soit pour 2025.

Action C.2.3. Projet « Réciprocité »

Avancement : ■■■□□□□□ 30%

Portage : Ville du Lamentin

Rappel du contexte du projet

Dans le cadre de l'IRBST (Inventaire Rapide Biologique Sociologique et Technologique de la Cohé du Lamentin et de la Baie de Génipa) un certain nombre d'orientations pour la sauvegarde et la gestion de la mangrove ont été faites par les spécialistes martiniquais et guadeloupéens. Le programme Réciprocité en est la résultante.

Avec pour objectif global de créer une nouvelle dynamique de vivre la proximité Mangrove–Homme afin de protéger, valoriser cet écosystème et accroître sa résilience en mobilisant les acteurs du territoire, ce programme comporte 6 projets :

1. Rangers, qui mobilise des élèves d'établissements scolaires et des adultes volontaires pour la sensibilisation de leurs pairs, la replantation et la valorisation de la mangrove.
2. Contact, qui vient mobiliser les entreprises qui jouxtent la mangrove dans les Zones d'Activité Economiques Lézarde et Les Mangles en vue de limiter leurs impacts sur l'écosystème et mobiliser leurs salariés ;
3. Morne Cabri, qui pose le principe d'une réhabilitation du site en lui redonnant un caractère plus naturel et en mettant en lumière les potentialités de mobilité et énergétique de l'îlet.
4. Longvilliers, qui aborde la question de la place de ce cours d'eau et des milieux associés dans le paysage d'entrée de ville du Lamentin, de la mise en valeur de ces éléments pour insuffler de nouvelles logiques d'aménagement du centre-ville de la commune.
5. Reboisement, qui vient affirmer la volonté de la commune de procéder à la réhabilitation des milieux naturels dégradés en incitant tout type d'initiative de replantation. De fait, la commune accompagne les opérations de compensation écologique visant à reboiser des espaces dégradées.
6. Cohé, qui pose la question de la gestion des bateaux dans le Cohé du Lamentin constitué par le plan d'eau de Californie – Morne Cabri et le Port Cohé.

L'action initiale ne concernait à l'origine que le volet « Morne Cabrit ». Cette action a été modifiée avec accord du Bureau du Contrat de la Grande Baie Martinique afin d'intégrer l'ensemble du projet Réciprocité.

L'avancement du programme en 2024 est le suivant :

Une avancée commune à tous les projets : La Convention autorisant la ville à intervenir sur le foncier affecté au CDL a été signé. En actant ce partenariat fort avec cet établissement, la Commune s'engage à veiller à la protection et à renforcer les efforts de conservation de ses zones côtières.

- Rangers : Un total de 76 personnes sensibilisées sur deux actions →

- 2 février 2024, Sortie pédagogique, Ecole primaire PZQ B du Lamentin ;

- 28 mai 2024, Action ROOTS, Ecole primaire Léo Adélaïde du Robert

Entre 2022 et 2024 11 actions ont été réalisées, pour 218 personnes sensibilisées et 933 arbres plantés

- Contact : Sur le volet Sentier d'Interprétation, la première tranche du cheminement a été livrée en avril 2024 pour plus de 160m de linéaire. Les discussions se poursuivent pour les ZAE durables sur les aspect déchets, mobilité, gestion des

eaux et la limitation des impacts. Un partenariat a été signé entre la SARA et la ville du Lamentin, pour la mise à disposition d'un véhicule sur une durée de 3 ans.

- Morne Cabri : 5 tonnes de déchets ont été enlevés, 164m² d'espaces ont été redonnés à la mangrove pour une régénération naturelle, 200 arbres ont été replantés sur l'îlet, des interventions ont également été réalisées pour restaurer la mare qui était comblée. Le marché pour la renaturation et la valorisation du Morne Cabri a été lancé, les travaux n'ont cependant pas encore débuté. Une exposition des œuvres les 5 sens de l'artiste Jean Marc Bullet, a pris place sur le site de Morne Cabri.

- Longvilliers : La ville a réalisé un inventaire du cours d'eau et de ses espaces associés (lits mineur et majeur, ZNIEFF en amont et ZHIEP en aval) dans le cadre d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) nommé « Au fil de l'eau ». Une chargée de projet a été recrutée pour cette mission. Enfin une Stratégie Locale de Gestion des Risques Inondations a été déposée en Préfecture afin d'améliorer la gestion des berges et des inondations.

- Reboisement : Le projet expérimental "Sauvons la mangrove à 2 pas" s'est achevé. Le projet « Sauvons Plus vite la mangrove à 2 pas » est en cours et le marché de restauration de mangrove sur la ZI de la Lézarde est en cours de consultation. Sur le projet « Reboisement Aval » de la ZAE des Mangles, une étude est réalisée par deux étudiants en Master 2 Gestion de l'Environnement (Julian ADIN et Keesia MATOU), financée par le CCIE. Une étude hydrosédimentaire a été lancée, et des études complémentaires sur les flux liés aux réseaux d'assainissement EU et EP sont à venir. Sur le volet « Restauration de zones humides » et « Reboisement Amont » sur la ZAE d'Acajou, une chargée de projet a été recrutée, l'analyse du foncier et de son historique est en cours, et des études sur la dynamique d'écoulement des eaux est à venir, afin de limiter les flux d'eaux douces venant de l'amont. Enfin des travaux de plantation et de restauration de zones humides sur l'espace boisé classé sont à l'étude.

- Cohé : Dans la cadre du plan de relance, le Parc Naturel Marin a enlevé 32 bateaux abandonnés dans le Cohé du Lamentin. En lien avec l'action B.1.1 - Identification des besoins et des attentes en mouillages sur l'ensemble du littoral, portée par le Contrat de la Grande baie, les réflexions sont en cours pour réglementer le mouillage autour du Morne Cabri. Enfin, la restauration du site de Port Cohé en « Port propre actif en biodiversité » en tenant compte du fonctionnement en trou à cyclone est en cours d'étude.

Action C.2.4. Aménagement et valorisation de la forêt de Montgérald

Avancement : ■■■□□□□□□□ 33%

Portage : Ville de Fort-de-France

Pour 2024, un contentieux juridique à l'entrée de la Forêt Montgérald a bloqué les travaux sur l'année 2024. La phase de rachat de la parcelle prévue pour le parking est en cours. De nouvelles échéances seront fixées en 2025.

Action C.2.5. Classement et mise en œuvre de la Réserve Naturelle Territoriale de la Baie de Génipa

Avancement : □□□□□□□□□□ **0%**

Portage : **CTM**

La procédure de classement de la Baie de Génipa en Réserve Naturelle Régionale est toujours en cours. Suite aux consultations du public et des institutions, une actualisation du dossier de classement va être réalisée (actualisation des données scientifiques et des projets), portée par le PNRM.

La procédure de classement n'est pas encore arrivée à son terme.

Action C.2.6. Plan de Gestion d'une aire marine autour de l'îlet Ramier

Avancement : ■■■■■□□□□□ **50%**

Portage : **Parc Naturel Marin**

Cette action a pour but d'engager une réflexion sur la gestion de la zone de cantonnement de pêche de l'îlet Ramiers. Certaines pistes de réflexion telles que le balisage des zones, ou la mise en place de mouillages pour les prestataires, afin d'y proscrire les ancrages forains seront étudiés.

Cette action prévoit:

1.LA CONCERTATION: phase de concertation préalable avec l'ensemble des acteurs concernés : les marins-pêcheurs, les associations communales de marins pêcheurs, le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, la municipalité concernée, la Direction de la mer, la DEAL, le Parc naturel marin de Martinique, etc.

2.DEFINITION D'UN PLAN D'ACTION : phase d'élaboration, potentiellement sous forme d'atelier, d'un plan de gestion de la zone de cantonnement de l'îlet Ramiers.

Le PNMM a entrepris les actions suivantes au cours de l'année 2024 :

- Le lancement d'une consultation pour mise en place d'un suivi scientifique : choix de cette zone comme site pilote. Les livrables sont attendus pour début 2024 avant d'établir un suivi en routine.

- Des missions régulières de surveillance et police

Thème D. Faire vivre le contrat

D.1. Sensibilisation des scolaires et du grand public

Action D.1.1. Sensibilisation du grand public

Avancement : ■■■■■■■□□□ 70%

Portage : CACEM

Le Contrat de la Grande Baie Martinique utilise différents outils pour sensibiliser le grand public.

- Site Web du Contrat de la Grande Baie Martinique

Le Contrat de la Grande Baie Martinique a son propre site web depuis avril 2021 : www.grandebaie martinique.com.

On y retrouve, la présentation du contrat, les fiches action et leur avancement ainsi que les actualités.

Accessible à tous, le site web met à disposition l'ensemble des informations concernant le Contrat de la Grande Baie Martinique.

En 2024, le site a recensé 1252 vues et 156 utilisateurs actifs.



- Réseaux sociaux

Le Contrat de la Grande Baie Martinique possède une page Facebook et une page Instagram. Ces canaux permettent de diffuser rapidement les actualités et d'avoir une certaine proximité avec le grand public.



Campagnes de communication sur nos réseaux sociaux

- Micro-trottoir pendant le Tour des Yoles Rondes Martinique
- Concours photo sur Instagram
- Présentation de nos supports de communication et de sensibilisation en format vidéo

- Evènements à destination du grand public de l'année 2024

Action	Date	Description	Lieu	Nombre de personnes sensibilisées
Sensibilisation CCAS de Rivière-Salée	Février	<i>Journée Mondiale des Zones Humides</i> Sollicitation de l'ODE Visite de la mangrove avec le Mantou aux Trois Ilets	Sud	30
Village Eau et Environnement au François	Mars	<i>Semaine pour l'eau 2024</i> Sollicitation de la Ville du François	Sud	70
Tournée de l'Inf'Eaux	Mars	Animation au Centre commercial Le Rond	Centre	20
Transat Cap Martinique	Mai	<i>Sollicitation OTC</i> Tenue de stand (première utilisation de la VV version 1)	Centre	80
Opération Plus Belle Ma Baie, Front de mer de Fort-de-France	Juin	<i>Journée Mondiale des Océans</i> Sollicitation Association des Plus Belles Baies du Monde Opération mondiale de ramassage de déchets, « Ensemble pour des plages propres »	Centre	15
Association Poussée vélique	Juin	Sollicitation service Prévention des déchets et économie circulaire	Centre	60
Les Vakans de la biodiversité	Août	Sollicitation Parc Naturel Marin Thématique « Qualité de l'eau et assainissement » Collaboration avec le service Eau & Assainissement	Centre	20
Forum ODE & Vous	Novembre	<i>Fête de la Science</i> Sollicitation ODE Thème "Les eaux usées, qu'en faites-vous?" Visite virtuelle (version 2, première utilisation)	Sud	40
Village de la Fête de la Science	Novembre	Visite virtuelle (version 2, première utilisation)	Centre	300

Durant l'année 2024, 9 actions à destination du grand public ont été menées, dont 3 sur le territoire sud de la Martinique.

Au total, 635 personnes ont été sensibilisées au cours de l'année.

- Outils de sensibilisation du grand public

Depuis novembre 2024, la visite virtuelle est terminée et est déployée lors des animations. Le jeu virtuel et le jeu plateau sont en cours de réalisation. Ces outils permettront de présenter les actions du Contrat de la Grande Baie Martinique et de sensibiliser sur nos thématiques.

Cette visite virtuelle permettra de mieux appréhender les notions techniques et complexes qui constituent le Contrat de la Grande Baie Martinique.



Action D.1.2. Sensibilisation des partenaires

Avancement : ■■■■■■□□□ 70%

Portage : CACEM

Les partenaires sont de véritables ambassadeurs pour le Contrat de la Grande Baie Martinique. Il est donc important de diffuser les informations auprès des partenaires afin de renforcer leur implication et leur mobilisation.

La sensibilisation des partenaires s'est appuyée durant l'année 2024 sur deux outils.

- Newsletters

Les newsletters appelées « Newslett'eaux » permettent de partager les actualités du Contrat de la Grande Baie Martinique et de découvrir les missions et champs d'action de chaque partenaire.



Action	Date	Description	Lieu	Nombre de sensibilisés
Exposition itinérante de l'association AREBIO	Juin	Convention avec l'association AREBIO Exposition itinérante sur la biodiversité marine au siège de la CACEM durant tous le mois de juin.	Centre	300
Matinée de la Grande Baie	Juin	<i>Journée Mondiale de l'environnement</i> Agents CACEM Présentation du CGBM et de ses actions Projection du film "La voix des mangroves".	Centre	35

Durant l'année 2024, 2 actions à destination des partenaires ont été menées.

Au total, 335 personnes ont été sensibilisées au cours de l'année.

Action D.1.3. Sensibilisation des scolaires

Avancement : ■■■■■■■■■■ **20%**

Portage : CACEM

Le public des scolaires, et plus généralement les jeunes, constitue les citoyens de demain. C'est pour cela que leur sensibilisation sur nos thématiques est un enjeu fort. Ce sont des ambassadeurs car ils diffusent l'information auprès de leurs camarades, de leurs familles, etc.

Action	Date	Description	Lieu	Nombre de sensibilisés
Présentation des Zones Humides au Lycée de Ducos	Janvier	<i>Journée Mondiale des Zones Humides</i> Invitation ODE	Sud	130
Opération PBMB, An Ba So, Schoelcher	Mars	Journée Internationale d'actions pour les rivières Collaboration avec le service Prévention des déchets et économie circulaire	Centre	20
Sensibilisation, Ecole Mixte A, Rivière-Salée	Mars	Marché vert de l'école	Sud	20
Village de l'IMS	Mars	<i>Semaine pour l'eau</i> Sollicitation ODE	Centre	500
Sensibilisation Marcel PLACIDE	Mars	Sollicitation ODE	Sud	68
Ti Moun Ekolo	Mars	Dans le cadre de leur action Ti Moun Ekolo Sollicitation service Proximité et Cadre de vie	Centre	68
Club Durandal	Avril	Sollicitation du club	Centre	30
Opération Plus Belle Ma Baie, Front de mer de Fort-de-France	Juin	<i>Journée Mondiale des Océans</i> Sollicitation Asssociation des Plus Belles Baies	Centre	6
Village de la Fête de la Science	Novembre	Visite virtuelle (version 2, première utilisation)	Centre	1700

Durant l'année 2024, 9 actions à destination des scolaires ont été menées.

Au total, 2542 personnes ont été sensibilisées au cours de l'année.

- **Outils pédagogiques**

La mallette pédagogique a été réceptionnée au cours du dernier trimestre 2024. Elle permettra de transmettre des messages forts de façon ludique à ce jeune public.

Elle est composée de trois jeux : Les Bassins versants, les Bons Gestes et une mini expo.



D.2. Animation, gestion et suivi du Contrat de la Grande Baie Martinique

Action D.2.1. Suivi renforcé de la Grande Baie Martinique

Avancement : ■■■■■■■■■■ 100%

Portage : CACEM

Suite au récent ajout de nouvelles station DCE dans la Grande Baie ainsi que de la mise à disposition d'une bouée de l'OVSM, le suivi renforcé a été abandonné à la fin de l'année 2023 pour renforcer le réseau de suivi DCE de la Grande Baie Martinique.

Le rapport du suivi 2023 sera prochainement disponible sur la page de l'action sur le site internet du Contrat de la Grande Baie Martinique

Les rapports sont disponibles sur la page de l'action sur le site internet du Contrat de la Grande Baie Martinique

Action D.2.2. Animation et gestion du Contrat

Avancement : ■■■■■■■■■□□ 80%

La cellule d'animation est le chef d'orchestre du contrat.

Elle fait vivre ses instances, sensibilise les publics, porte, accompagne et suit le lancement des actions portées en interne comme en externe. Elle rend compte de l'avancement des actions au Comité de Baie et au grand public, *via* ses rapports d'avancement, son site internet et ses réseaux sociaux.

Elle est composée des quatre agents du Service Contrat de Baie de la CACEM :

- Un chef de service ;
- Un animateur des actions techniques ;
- Un animateur des actions de sensibilisation et de communication ;
- Un chargé de gestion technique et administratif.

Cindy SCARON, animatrice des actions de sensibilisation et de communication a rejoint l'équipe en décembre 2023. Ceci a donné un relan aux actions de communication et de sensibilisation sur l'année 2024.

Parmi les instances organisées et animées par le service, l'on peut citer :

- 1 Plénière organisée au Domaine de Rivière Blanche, le 13/06/2024.



- 4 Bureaux du Comité de baie :
 - 8 janvier
 - 28 mars
 - 29 mai
 - 14 octobre
 -
- 1 séance du Conseil Scientifique :
 - 9 avril